

«Avenir des chantiers navals STX à Saint-Nazaire : il fallait mieux anticiper la défaillance prévisible de l'actionnaire principal»

13/10/2016

Joël Guerriau, sénateur de la Loire-Atlantique, a interpellé ce jour le secrétaire d'Etat à l'Industrie au sujet de l'avenir des chantiers navals STX de Saint-Nazaire : *« Monsieur le Ministre, si les chantiers navals doivent être vendus, comment l'État va-t-il garantir sur le long terme le maintien d'un savoir-faire non transférable sur le site Nazairien et éviter de le voir tomber à la concurrence ? »*.

Les chantiers navals de Saint Nazaire ont été rachetés par le groupe coréen STX en 2008. Or, début septembre, STX a été placé en redressement judiciaire. La procédure prévoit la cession de sa participation dans les chantiers. Le jugement sur la faillite de la maison mère STX, qui obligerait à une mise en vente de ses parts, est attendu demain à Séoul. Si tel était le cas, le groupe naval militaire DCNS s'est déclaré prêt à prendre une participation dans les chantiers.

« La justice coréenne envisage une cession globale du groupe incluant sa filiale française. Dans ce package, la perspective d'un transfert de technologie constitue une part importante de la valorisation des actions. A terme, c'est un risque de disparition du site de Saint-Nazaire » s'est inquiété Joël Guerriau.

« Comment admettre et comprendre qu'une industrie qui affiche une véritable réussite commerciale avec un carnet de commande sur 10 années puisse être en danger de délocalisation ? » s'est interrogé le sénateur.

« Nous ne voulons pas perdre en Loire-Atlantique une marque d'identité qui est une fierté nationale. Nous ne voulons pas perdre un savoir-faire tant convoité » a indiqué Joël Guerriau.

Le sénateur a rappelé que gouvernement Fillon avait montré en 2008 qu'il pouvait agir vite par la prise de participation de 33 % de STX France. *« En 2014, le groupe sud-coréen souhaitait et pouvait vendre ses actions. La situation actuelle était prévisible et devait être anticipée. L'a-t-elle été vraiment alors que l'Etat avait de belles cartes en main ? »* a-t-il déploré.

Joël Guerriau était intervenu dès 2013 à l'occasion d'une question orale pour souligner à quel point les incertitudes pesant sur STX pouvaient pénaliser les Chantiers. *« Je crains aujourd'hui que les conditions qui nous seront imposées soient beaucoup plus onéreuses pour l'État, et donc pour le contribuable, que si la défaillance prévisible de l'actionnaire principal avait été mieux anticipée »* a-t-il regretté.

« Les chantiers avec des équipements uniques en France seront indispensables demain pour réaliser de grands bâtiments militaires comme les portes-avions. Il en va de nos emplois et de toute l'économie du bassin de Saint-Nazaire. L'Etat doit prendre ses responsabilités et faute de solution nationale, il doit privilégier une réponse au niveau européen » a conclu Joël Guerriau.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)